



Audition parlementaire 2008 aux Nations Unies



**Salle du Conseil économique et social
20 – 21 novembre 2008**

Note d'information

La réunion se tiendra au Conseil économique et social, dans le bâtiment principal de l'ONU (2^{ème} étage), les 20 et 21 novembre. Les travaux commenceront à 10 heures. Les portes seront ouvertes à 9 h.30, ce qui donnera aux délégations le temps de prendre place dans la salle.

Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies et le Président de l'UIP souhaiteront la bienvenue aux participants à l'ouverture de la réunion. Les intervenants dans les réunions-débat seront des parlementaires, des hauts responsables de l'ONU, des membres du corps diplomatique et des experts.

DEROULEMENT

Les travaux prendront la forme d'une consultation informelle interactive. Après des exposés, les participants seront invités à poser des questions ou à formuler des observations, à intervalle de deux ou trois minutes afin d'autoriser le plus grand nombre possible d'interventions.

Les discours rédigés à l'avance sont déconseillés et ne seront pas distribués. Il n'y aura pas de liste officielle des orateurs et toutes les interventions (qui seront demandées en levant la main) seront gérées par un modérateur qui veillera à ce que le débat soit ciblé et interactif. D'autres détails concernant le déroulement de la réunion seront annoncés à l'ouverture.

LANGUES

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, français, espagnol et arabe. En outre, trois cabines d'interprétation seront mises à la disposition des délégations nationales qui souhaitent venir avec leurs propres interprètes. Les demandes de réservation de ces cabines doivent être adressées par courrier électronique à ny-office@mail.ipu.org. Les demandes seront satisfaites dans l'ordre où elles auront été reçues.

DOCUMENTS

Des documents d'information sur les divers thèmes retenus ainsi qu'un programme de travail détaillé seront adressés aux parlements membres d'ici au 30 septembre. Le programme sera également affiché sur le site web de l'UIP, à l'adresse suivante : www.ipu.org.

VOYAGE ET HEBERGEMENT

Les délégations sont priées d'organiser elles-mêmes leur déplacement et leur hébergement, car ni l'UIP, ni l'ONU, ne sont en mesure de traiter les demandes de centaines de participants.

Veillez noter que les hôtels à New York sont parfois pleins à l'automne et qu'il est possible de bénéficier de tarifs plus intéressants et d'un choix plus large en réservant à l'avance. La mission permanente de votre pays auprès des Nations Unies peut vous prêter assistance en la matière.

BADGES D'ACCES AU SIEGE DE L'ONU

Les dispositions prises en matière de sécurité à l'ONU sont très strictes et nul n'est autorisé à entrer dans les locaux sans un badge spécial délivré par le "Pass Office". Ce badge doit être obtenu à l'avance par le truchement de la Mission permanente de votre pays auprès de l'ONU et à la demande de votre délégation parlementaire.

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Un formulaire d'inscription devra être rempli pour chaque participant et transmis au Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies à New York. Veillez noter que le formulaire est le même pour les parlementaires et pour le personnel d'appui.